

## **DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101**

---

AVIS est par la présente donné que le Conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures au *Règlement de zonage 1101*, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **8 décembre 2020** en vidéoconférence, par le biais de Facebook live. Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil par les moyens de participation suivants;

- par clavardage;
- par courriel transmis à l'avance à l'adresse suivante : [greffe@ville.sainte-julie.qc.ca](mailto:greffe@ville.sainte-julie.qc.ca)
- par téléphone, à l'avance, au 450 922-7050.

Les interventions des citoyens à distance seront lues telles que formulées lors de la parole au public prévue pour ces demandes de dérogations mineures.

### **DEMANDE N° 20-19 : 342, rue de Normandie – Zone C-308**

Cette demande a pour but d'autoriser :

- La construction d'un pavillon d'une superficie de 35 mètres carrés, plutôt que 22,5 mètres carrés, tel que prévu à l'article 4.2.5.5 du *Règlement de zonage 1101*, actuellement en vigueur.

Cet immeuble porte le numéro de lot 5 430 881 du cadastre du Québec.

### **DEMANDE N° 20-20 : 302, 304, 306, 308, 310 et 312, rue de Narbonne – Zone A-806**

Cette demande a pour but d'autoriser :

- L'implantation des six résidences unifamiliales en rangée à une distance de 6,73 mètres de limite arrière du projet, plutôt que 7 mètres, tel que prévu à la grille des usages et des normes de la zone A-806 du *Règlement de zonage 1101*.

Ces immeubles portent les numéros de lots 6 193 354, 6 193 353, 6 193 352, 6 193 351, 6 193 350 et 6 193 349, du cadastre du Québec.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 20 novembre 2020.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes

Nathalie Deschesnes, OMA  
Avocate